

RENCONTRES

DU CLER-RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À CERGY-PONTOISE

4-5-6
JUN
2019



OÙ VONT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LE CLER ?

Face aux blocages et obstacles incessants rencontrés au sein de l'État comme dans les territoires, il est nécessaire de penser le « coup d'après » - tant sur la stratégie que les modalités d'action du réseau. Ainsi, la réalité sur le terrain pourra se rapprocher des propositions portées par le réseau pour une transition énergétique ambitieuse et solidaire.

Pour atteindre nos objectifs communs, il nous faut commencer à esquisser des stratégies d'actions opérationnelles à partir des besoins et des attentes des structures adhérentes au CLER, en s'appuyant sur les expériences territoriales et nos activités. Dit autrement, se projeter collectivement, réseau et adhérents, dans « l'après-demain ».

Penser « l'après-demain » suppose alors de mêler réflexion théorique et dispositifs pratiques, échelles locale et nationale, et de considérer le CLER, ses adhérents mais aussi les autres acteurs des territoires.

Ce fil rouge entrelace naturellement plusieurs thèmes tels que le rôle du CLER en région et dans les territoires, la mobilisation des adhérents et du CLER - chacun dans son rôle à tous les niveaux, les services rendus aux adhérents par le CLER, les modalités de coopération entre les adhérents et les têtes de réseaux, ou encore la place de l'échelle européenne au service de nos actions.

Tout au long des 3 jours, nous traiterons ces thèmes en filigrane, dans les temps en plénière, en rencontre de réseau (EIE/PTRE/SPPEH, TEPOS, Précarité énergétique, etc.) et en atelier. De quoi nourrir la réflexion stratégique du CLER.



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

MARDI

4 JUIN 2019

10h30-12h30 **OUVERTURE DES RENCONTRES** à l'hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise



Avec Sandrine Buresi et Marie-Laure Lamy

Co-présidentes du CLER-Réseau pour la transition énergétique



Marc Denis

Vice président de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise délégué à l'Agenda 21 et au Plan Climat Energie Territorial



et Jean-Philippe Dugoin-Clément

Vice président chargé de l'Écologie et du Développement durable au Conseil régional d'Ile-de-France (sous réserve)

PLÉNIÈRE

Quelles pistes pour penser la transition énergétique après-demain ?



Avec Eloi Laurent

Économiste, professeur à Sciences Po et à l'Université de Stanford, conseiller scientifique à l'OFCE



Mathilde Szuba

Docteure en sociologie politique au Centre d'Etude des Techniques, des Connaissances et des Pratiques (Université Paris I).

Déjeuner

Départ en bus vers l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise

14h-16h **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLER**

Plus d'informations à venir ultérieurement

16h-18h30 **TEMPS DE COOPÉRATION**

Après avoir lancé une dynamique d'évolution de l'organisation et du fonctionnement internes de l'équipe en lien avec les instances de gouvernance, le Conseil d'administration du CLER a lancé un chantier sur la stratégie de l'association. Les Rencontres du CLER, rencontres annuelles du réseau, sont un moment propice pour travailler et faire mûrir ce sujet avec les adhérents.

Dans le cadre de ce chantier « stratégie », le CLER souhaite organiser **un temps d'échanges et de construction partagée animée**, et aura pour objet de :

- partager les évolutions de contexte, d'environnement et les nouveaux enjeux qui se posent au CLER en tant que réseau mais aussi pour les structures
- faire un état des lieux du CLER
- amener les structures adhérentes à esquisser un « début de CLER souhaitable et désirable d'après-demain », en lien avec leurs propres questionnements sur leur structure et ses modalités d'action

Apéritif, dîner et soirée à l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise

MERCREDI

5 JUIN
2019

MATIN

9h - 12h30

① RENCONTRE THÉMATIQUE**Structurer l'action du CLER à l'échelle régionale**

L'échelle régionale est à l'interface entre l'échelle d'action naturelle du CLER, nationale, et celle de la majorité de ses adhérents, territoriale. Elle est devenue stratégique en matière de transition énergétique depuis plusieurs années.

À partir du témoignage de deux Régions sur leur rôle en matière de planification, impulsion, animation et accompagnement de la transition dans les territoires, nous travaillerons ensemble sur les modalités d'une plus forte cohésion et cohérence régionales : coopérations renforcées avec les acteurs publics régionaux, structuration de la capacité d'agir du réseau à l'échelle régionale (représentation décentralisée du CLER, plaidoyer décentralisé, appui à la vie du réseau en région, etc.), amélioration du partage de la connaissance et des outils entre échelles, etc. Les échanges en groupe permettront d'identifier les besoins des adhérents et les réponses que le CLER peut y apporter en tant que réseau.

② RENCONTRE RÉSEAU EIE/PTR/SPPEH**Valoriser et mobiliser tous les acteurs du SPPEH**

Le service public de la performance énergétique de l'habitat existe déjà sur les territoires. Il lui manque des moyens financiers et la reconnaissance des pouvoirs publics. Pour faire connaître et surtout reconnaître l'expertise des structures qui composent ce service public, nous vous proposons de construire collectivement les outils de valorisation de votre action au service des ménages et des acteurs du territoire, tout au long du parcours de rénovation d'un logement. Il s'agira de proposer des éléments de langage partagés, un argumentaire dédié en vue d'organiser des temps de mobilisation locale.

Ce travail sera précédé d'un tour des régions, pour partager collectivement l'état d'avancement du déploiement du SPPEH et nourrir notre réflexion.

③ RENCONTRE RÉSEAU LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**Généralisons les Fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie**

Les Fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie (FSATME) sont destinés à financer la réalisation de travaux de maîtrise d'énergie en faveur des ménages défavorisés et à engager une politique de prévention tant technique que sociale. Issus du terrain, ces fonds s'ajustent aux réalités des services qui les portent (en général des services sociaux) et mettent la priorité sur la recherche de solutions adaptées à l'occupant. Ils donnent la possibilité de proposer et financer des travaux « hors nomenclature », de façon souple et ouverte (remplacement d'une fenêtre, achat d'électroménager performant, etc.). Dans les territoires où ils existent, ces fonds permettent d'apporter des réponses concrètes à des ménages en situation d'urgence ou pour lesquels les dispositifs existants ne s'appliquent pas, et de proposer des aides complémentaires pour boucler des plans de financement. Ils permettent également de mettre autour de la table des acteurs issus de secteurs variés et d'élargir la palette des solutions qui peuvent être proposées aux ménages. C'est pourquoi les collectivités sont fortement encouragées à déployer ce type d'action dans le cadre du programme SLIME.

L'objectif de cette rencontre sera de formaliser un modèle d'intervention, de gouvernance et de financement de ce type de fonds, à partir des besoins à couvrir et en complémentarité avec les dispositifs existants par ailleurs.

④ RENCONTRE THÉMATIQUE**Quelle vision et quels modes d'actions du CLER sur les ENR ?**

Le CLER intervient de différentes manières sur la thématique ENR. Il les promeut comme vecteur de développement territorial et favorise le partage d'expériences entre acteurs locaux, notamment au sein du réseau TEPOS. Le CLER s'est investi également dans des actions de plaidoyer, comme en témoignent en 2018 les tribunes « du Nord au Sud, le soleil brille partout en France pour le photovoltaïque » ou en faveur de l'énergie citoyenne. Enfin, il animait jusque récemment la « Ligue ENR », compétition entre territoires sur la couverture de leurs besoins par les ENR.

Notre réseau s'accorde à dire que le CLER doit investir plus fortement la thématique ENR. Quel angle et quels modes d'actions adopter ? Cette rencontre thématique se veut un moment de refondation de l'action du CLER sur la thématique ENR, avec les adhérents, avec les objectifs suivants :

- partager un horizon commun sur la place des ENR dans le paysage énergétique
- construire le positionnement et la posture du CLER
- identifier des pistes d'actions mobilisant le CLER et les adhérents.

MERCREDI**5 JUN
2019****APRÈS-MIDI****14h - 17h30****5 RENCONTRE DU RÉSEAU TEPOS****Transition énergétique et développement : élargir le débat**

Depuis plus de 10 ans, en particulier avec le réseau des Territoires à énergie positive, le CLER promeut une approche de l'énergie en faveur du développement local. La transition énergétique territoriale favorise la création de valeur et d'emplois. En outre, elle permet d'impulser des dynamiques collectives porteuses de sens et représente une opportunité majeure de développement et d'attractivité. Dans cet esprit, des collectivités, des acteurs locaux et des entreprises « sensibles aux territoires » concourent à redéfinir ensemble sur le terrain de nouvelles modalités d'action et de mise en œuvre de projets.

S'appuyant sur un travail amorcé il y a un an, le CLER proposera une analyse des liens entre transition énergétique et enjeux de développement, que trois témoignages illustreront concrètement. Par nos échanges, nous enrichirons les résultats des travaux menés et verrons comment les valoriser, tant au niveau local que national, pour ouvrir une brèche culturelle et conduire à la généralisation des stratégies ambitieuses de transition.

6 RENCONTRE DU RÉSEAU FORMAT'EREE / TRANSITIONS PROFESSIONNELLES**Le rôle du numérique dans nos activités**

La transition numérique a pris une place importante dans les agendas politiques. Au-delà des mythes, il s'agit pour les acteurs engagés de la transition énergétique de s'approprier la thématique pour continuer à porter nos propositions, tout en valorisant la coopération et l'accompagnement humain dans les territoires.

Les acteurs territoriaux ont notamment un rôle important à jouer dans l'utilisation appropriée du numérique pour la conception des politiques publiques, ou dans la mobilisation des données.

Ces enjeux amènent à faire évoluer les pratiques professionnelles. Cette rencontre nous conduira à identifier les impacts du numérique sur les métiers de la transition énergétique territoriale, à échanger autour de la place de la donnée dans les métiers et enfin à réfléchir à la « mise en capacité » numérique des structures.

7 RENCONTRE THÉMATIQUE**Pour un SPPEH inclusif**

Pour qu'il soit réellement au service de tous les ménages, le futur SPPEH doit veiller à intégrer, à chaque niveau d'activité obligatoire ou optionnel dans les territoires, les services à apporter aux ménages en situation de précarité énergétique (y compris les locataires).

Les activités du SPPEH, à ce jour, sont définies ainsi :

- Sensibiliser, accueillir et conseiller tous les ménages gratuitement et sans conditions dans leur souhait d'amélioration de l'habitat et leur projet de rénovation énergétique
- Mobiliser, structurer et accompagner l'évolution des pratiques des filières professionnelles concernées (bâtiment, immobilier, secteur bancaire, etc.);
- Proposer un accompagnement aux ménages précaires en impossibilité financière de rénover leur logement.

L'objectif de cet atelier sera de préciser, pour chacune de ces activités, les modalités de réalisation et les acteurs à impliquer pour tenir compte des spécificités des publics en précarité énergétique.

8 RENCONTRE THÉMATIQUE**Plaidoyer du CLER dans les territoires : défendons le SPPEH !**

Le CLER, en tant que tête de réseau national, ne peut plaider seul pour le déploiement du SPPEH. Ensemble, défendons le SPPEH sur le terrain ! Cet atelier nous permettra d'imaginer des modes d'action efficaces, issues du plaidoyer, de la communication ou de la mobilisation citoyenne.

Par le biais de retours d'expérience de campagnes réussies, et de mini-formations/mises en situation, nous nous mettrons collectivement en mouvement pour organiser un plaidoyer local en faveur d'un service public de la performance énergétique de l'habitat de qualité.

JEUDI MATIN

9h - 12h30

① À vos projets ! Atelier de développement et d'accélération de projets au sein du réseau

Le CLER est régulièrement sollicité pour contribuer, organiser, appuyer le déploiement de projets avec des adhérents. Vous avez développé une méthodologie, un outil, un projet que vous souhaitez étendre à d'autres territoires, en lien avec des adhérents ? Le mode opératoire est le suivant : une structure a préparé et présente à un groupe un projet qui bute dans son développement ou sa mise en œuvre. À partir de cette situation, le groupe suggère des idées, propose des outils ou autres manières d'aborder le projet, donne des conseils, permettant ainsi au porteur de projet d'envisager un plan d'actions et d'avancer.

→ Vous souhaitez proposer un projet ?

Envoyez nous un descriptif en quelques lignes (contexte, enjeux, descriptif, calendrier) à reseau@cler.org

Les structures proposant s'engagent à être présentes à cet atelier. Les participant-es seront invité-es à s'inscrire en amont sur le projet de leur choix.

② Devenez ambassadeurs du SLIME

Fort de son succès, le programme SLIME accélère son déploiement. Nous avons besoin des structures locales expertes dans la lutte contre la précarité énergétique pour continuer d'appuyer son déploiement dans les territoires.

→ **Vous souhaitez devenir (ou vous êtes déjà) une structure ambassadrice du programme ?** Pour comprendre le SLIME, ses enjeux, ses objectifs, son fonctionnement en détails, venez vous former !

③ Explorer les politiques publiques de sobriété

La sobriété énergétique est une composante essentielle de la transition énergétique et complémentaire à l'efficacité énergétique. Pourtant, mettre en pratique des politiques territoriales de sobriété énergétique est complexe : elle suppose des transformations sociétales et culturelles, à la fois sur les plans individuel, collectif et organisationnel.

Virage Énergie, association spécialiste du sujet, présentera des pistes de travail à explorer pour intégrer le volet « sobriété » en s'appuyant sur un jeu qu'elle a élaboré, ainsi que des retours d'expérience pour nourrir les échanges.

④ Sensibiliser et former les acteurs de la transaction immobilière à la rénovation énergétique performante

Les banques, les cabinets notariaux et les agences immobilières rencontrent quotidiennement des ménages qui ont un projet d'achat ou de travaux de leur logement. Ces structures relais sont peu au fait des enjeux de la rénovation énergétique complète et performante, alors qu'elles pourraient être des prescripteurs de premier plan. C'est précisément l'objet du nouveau programme CEE porté par le CLER sur la période 2019-2021, qui vise à diffuser une méthodologie de formation et sensibilisation des acteurs de la transaction immobilière, créée et testée par Hespul sur le territoire de l'Ouest Lyonnais.

Le déploiement de ce programme sur le terrain se fera en partenariat avec les adhérents du CLER.

→ **Venez en savoir plus et échanger sur ce programme !**

Chaque atelier dure 1h30 et est reproduit deux fois.

JEUDI

6 JUN
2019

MATIN

9h - 12h30



9h-10h30

Visite du Centre horticole intercommunal

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est une des rares collectivités à disposer de son propre centre horticole avec une production d'environ 170 000 plantes par an.

Le centre de production végétale s'étend sur 6 hectares et comprend 2 000 m² de cultures sous serres. Chaque année, dans le cadre d'une culture biologique, il produit 60 000 plantes annuelles, 70 000 bisannuelles et 10 000 vivaces représentant 240 variétés. Il s'essaie aussi à la production à la demande.

Cette année, le centre de production végétale concourt pour la **certification Plante bleue**, un label environnemental de référence qui identifie les horticulteurs et pépiniéristes engagés dans une démarche de production écoresponsable.

Le centre horticole est également relié au réseau de chauffage urbain (créé en 1971), et abrite une chaufferie bois de 400 kW.

Les trajets se font en bus et le programme permet de suivre un atelier avant ou après une visite.



11h-12h30

Visite de l'îlot du Valmoutier à Jouy-le-Moutier : opération de rénovation groupée et mutualisation de pavillons des années 70

Sur Cergy-Pontoise, la plupart des quartiers pavillonnaires ont été construits dans les années 1970/1980 à la naissance de la ville Nouvelle. La CA de Cergy-Pontoise a mené un projet expérimental avec des propriétaires de pavillons volontaires de l'îlot du Valmoutier à Jouy-le-Moutier.

L'idée ?

Faire appel à différents experts pour les accompagner et faciliter leurs prises de décisions dans les différentes phases d'études nécessaires à la rénovation énergétique collective de leurs logements. L'objectif de cette opération était double : pour les propriétaires de pavillons, mutualiser leurs travaux de rénovation énergétique et en diminuer les coûts, pour la CACP, établir une méthodologie, et des outils d'aide à la décision, reproductibles sur d'autres quartiers pavillonnaires du territoire.

À mi 2018, 13 propriétaires sur les 105 de l'îlot du Valmoutier ont signé un contrat d'étude pour la réalisation des travaux de rénovation de leur pavillon avec le maître d'œuvre. La visite présentera l'opération, mais aussi les freins et blocages rencontrés.

Les trajets se font en bus et le programme permet de suivre un atelier avant ou après une visite.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

ACCUEIL SUR SITE ET ACCÈS

- L'accueil a lieu à partir du **mardi 4 juin à 9h30** à l'Hôtel d'agglomération, Parvis de la Préfecture - CS 80309 95027 Cergy-Pontoise Cedex (RER Cergy Préfecture).
- **À partir du mardi 4 juin après-midi**, la suite des Rencontres se tiendra à l'Île de loisirs de Cergy, Rue des étangs 95001 Cergy-Pontoise Cedex

Pour venir à l'île de loisirs de Cergy-Pontoise :

- **Par le RER** : RER A direction Cergy-le-Haut, descendre à Cergy-Préfecture, puis prendre le bus n° 48 jusqu'à l'arrêt « Base de loisirs » (un train toutes les 15min). Consulter les horaires de bus: <https://www.stivo.com/>
- **Par le train** : de Paris Saint-Lazare, descendre à Cergy-Préfecture, puis bus n° 48
- **Par la route** : adresse GPS intersection du Bd de l'Hautil et de la rue des Moulins, 95000 Cergy. Suivre le fléchage « les Étangs de Cergy-Neuville ». Le pont de Gennevilliers est en travaux mais l'A15 reste accessible dans les deux sens.

Coordonnée GPS : Latitude : 49.0217870018582 ;
Longitude : 2.052319049835205.

Parking gratuit pour nos participant-es : indiquer Rencontres du CLER 2019

Pour consulter le plan de l'Île de loisirs de Cergy :
<http://cergy-pontoise.iledeloisirs.fr/groupe>

Une petite bagagerie et un vestiaire en libre-service seront disponibles sur chaque site.

RESTAURATION ET SOIRÉES

L'ensemble des déjeuners sont pris sur site (à l'Hôtel d'agglomération de Cergy Pontoise le mardi 4 juin midi puis à l'Île de loisirs de Cergy dans la salle Chocolatero).

Les dîners et soirées se déroulent à l'Île de loisirs. Un espace bar avec participation libre sera mis à disposition des participant-es.

Régimes alimentaires et allergies : vous pourrez préciser votre régime alimentaire ou d'éventuelles allergies lors de votre inscription.

HÉBERGEMENT

Le CLER a pré-réservé des chambres à l'hôtel Formule 1 de Cergy-Pontoise, 3 Avenue des 3 Fontaines 95000 Cergy (proche RER A Cergy Préfecture); les réservations doivent être faites auprès de l'hôtel directement par téléphone au 01 30 3013 63 ou par email f1.cergy@dalmatahospitality.com. **Indiquer le code « CLER » pour bénéficier du tarif Congrès.** Les prix s'élèvent à de 31€/nuit pour la chambre, 4,50€/personne pour le petit-déjeuner, et 0,88€/jour/personne pour la taxe de séjour.

Chek-in à partir de 12h. Aucune modification possible le jour de l'arrivée. Attention : les serviettes ne sont pas fournies, à apporter ou disponibles à la vente sur place à 3€ pièce en réception. L'hôtel dispose de 15 chambres grand lit, 20 chambres à deux lits simples, 15 chambres triples à trois lits (salle de bain privative, avec wc douche et lavabo).

Accès : 30 min à pied et 15 min en bus depuis l'Île de loisirs de Cergy

INSCRIPTION ET TARIFS

L'inscription aux Rencontres du CLER se fait exclusivement en ligne jusqu'au **mardi 28 mai 2019**. Après cette date, les inscriptions sont clôturées. Les inscriptions se font depuis le site web du CLER : <https://cler.org/rencontres-cler-2019/>

Chaque participant-e peut s'inscrire soit à l'ensemble des Rencontres (3 jours), soit à la journée.

Les frais d'inscription comprennent, selon la formule choisie :

- participation à la plénière, aux ateliers, visites, rencontres réseaux et thématiques et à l'Assemblée générale,
- les pauses café, déjeuners, apéritifs et dîners.

Les frais d'inscription ne comprennent pas :

- les frais d'hébergement,
- les frais de transport à partir et jusqu'à l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise,
- toutes consommations achetées sur l'Île de loisirs (snack, bar, etc.),
- les boissons lors des soirées prévues après les dîners (espace bar avec participation libre à disposition).

Tarif FORMULE COMPLÈTE 3 JOURS	145,00€
Tarif JOURNÉE	28,00€
Tarif APÉRITIF, DÎNER ET SOIRÉE	35,00€

Les montants indiqués sont nets de taxe.

RÈGLEMENT ET FACTURATION

Le règlement doit impérativement être envoyé au CLER avant le début des Rencontres.

Pour les entreprises, la facture acquittée sera envoyée après encaissement du règlement.
Pour les collectivités et administrations, la facture sera envoyée après les Rencontres.

Le règlement peut être effectué :

Par chèque

à l'ordre du CLER - Réseau pour la transition énergétique,
envoyé à l'adresse :
CLER - Réseau pour la transition énergétique
Mundo M
47 avenue Pasteur
93100 MONTREUIL

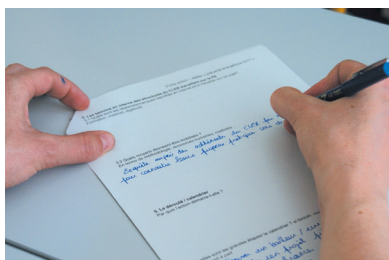
Par virement

CAISSE D'EPARGNE IDF
IBAN : FR76 1751 5900 0008 2720 8633 918
BIC : CEPFRPP751

Par mandat administratif

Pour les collectivités et administrations, la signature de l'autorité compétente (accompagné du nom et de la fonction) sur le formulaire d'inscription fait office de bon de commande.

Une attestation de présence pourra vous être remise après l'évènement sur demande.



CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation est sans frais et le remboursement des frais d'inscription engagés intégral jusqu'au 15 mai 2019. Au-delà de cette date, les frais d'inscription seront facturés intégralement.

Toute annulation doit être faite par écrit (voie postale ou email).

Dans l'hypothèse d'un remplacement, merci de signaler le nom de la personne désignée pour remplacer le/la participant-e se désistant pour mettre à jour la liste d'émargement et badge pour ces Rencontres.

CONTACT AU CLER

Pour tout renseignement sur votre inscription, vous pouvez contacter Lucile Krezel, assistante d'équipe au CLER :
lucile.krezel@cler.org / 01 55 86 80 00

